

Groupe Le sport est important

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le gouvernement fédéral se doit d'investir dans deux secteurs qui contribuent pour beaucoup à l'économie et qui se rapportent tous deux aux sports, aux loisirs et à l'activité physique : le secteur de la santé et du mieux-être et celui du tourisme sportif. De tels investissements se traduiront par des emplois pour les Canadiens, ils attireront des touristes et leur argent (le tourisme sportif est le segment du secteur touristique qui connaît l'essor le plus rapide), ils éperonneront l'aménagement de nouvelles installations et mobiliseront des millions de volontaires dans l'action sociale. Le tourisme sportif est le segment qui connaît la croissance la plus rapide au sein de l'industrie touristique canadienne avec des dépenses qui ont atteint 3,6 milliards de dollars en 2010, soit une hausse de 8,8 % par rapport à 2008 (1), contre une hausse inférieure à 1 % pour l'industrie touristique dans son ensemble. Le Canada organise plus de 250 000 manifestations sportives chaque année qui génèrent des retombées économiques grâce aux dépenses des touristes. Le tourisme sportif ou l'organisation de Jeux multisports de grande envergure et de manifestations sportives isolées peut injecter des millions de dollars dans les économies locales. Par exemple, les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver en 2010, qui ont entraîné des dépenses globales de 1,8 milliard de dollars, ont créé 45 500 emplois sur une durée de sept ans à partir de 2003 et ont attiré 24 000 volontaires (2). Les Championnats junior mondiaux 2012 de l'IIHF qui ont eu lieu en Alberta ont généré pour environ 86,2 millions de dollars d'activité économique pour la province, créé 400 emplois pour les Albertains et mobilisé 1 200 volontaires. Il y a manifestement un intérêt économique à prendre soin du tourisme sportif. Les membres vieillissants de la génération du baby-boom s'intéressent sans doute plus à la santé et à la longévité et sont plus actifs physiquement que les générations qui les ont précédés, d'où le besoin de donner de l'expansion à l'industrie de la santé et du mieux-être. Alors que la proportion de personnes au moins modérément actives diminue en fonction de l'augmentation de la tranche d'âge (3), les preuves incitent à penser que la génération du baby-boom pourrait bien briser ce moule. Les études sur l'emploi du temps des Canadiens plus âgés (4) démontrent qu'à mesure que les Canadiens quittent la population active, ils réaffectent le temps qu'ils consacraient autrefois à un travail rémunéré à d'autres activités non rémunérées comme le volontariat, les loisirs et l'auto-prise en charge. Les Canadiens plus âgés continuent de participer à une vaste gamme d'activités jusqu'à un âge assez avancé. Les personnes en bonne santé à l'âge de la retraite consacrent plus de temps au travail rémunéré, au travail non rémunéré et aux loisirs actifs. Par ailleurs, les femmes plus âgées qui sont satisfaites de leur existence consacrent plus de temps aux loisirs actifs comme l'activité physique et d'autres activités de loisir. À mesure que la génération du baby-boom approche de la retraite, l'évolution de ces intérêts et de ces activités entraînera sans doute le besoin d'investir dans des programmes et des services qui lui permettront de mener une vie active et de se livrer à des activités de santé et de mieux-être. La demande accrue pourrait bien se refléter dans un segment du marché croissant à l'avenir avec un éventail de nouveaux fournisseurs et pourvoyeurs de services. Le fait de stimuler ce secteur est judicieux sur le plan économique et peut également aider à limiter l'augmentation des dépenses de santé au cours des années à venir. Le gouvernement fédéral doit investir dans les sports, les loisirs et les activités

physiques et dans le secteur connexe de la santé et du mieux-être car ils contribuent à la santé de l'économie : ils emploient des Canadiens, attirent les touristes et leur argent (le tourisme sportif est le segment de l'industrie touristique qui connaît la croissance la plus rapide), éperonnent l'aménagement de nouvelles installations et mobilisent des millions de volontaires dans l'action sociale.

(1) Statistique Canada, 2012. EVRC de Statistique Canada (tableau Cansim 426-0013). Consulté en juillet 2012, <http://canadiansporttourism.com/value-sport-tourism.html>.

(2) Université de Colombie-Britannique, 2011. « Olympic Games Impact Study for the 2010 Olympic and Paralympic Games ». Consulté en juillet 2012, <https://circle.ubc.ca/handle/2429/38239>.

(3) Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 2010. « Physical activity among Canadians ». Consulté en juillet 2012, <http://www.cflri.ca/node/82>.

(4) Statistique Canada, 2005. Enquête sociale générale – L'emploi du temps : Cycle 19. Bien vieillir : Modes d'emploi du temps des Canadiens plus âgés. Consulté en juillet 2012, http://www5.statcan.gc.ca/access_acces/alternative_alternatif.action?l=eng&loc=http://www.statcan.gc.ca/pub/89-622-x/89-622-x2006002-fra.pdf&t=Aging%20Well:%20Time%20Use%20Patterns%20of%20Older%20Canadians%20%28General%20Social%20Survey%20on%20Time%20Use:%20Cycle%2019%29.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le gouvernement fédéral doit élargir la définition actuelle d'organisme caritatif de manière à ce que les organismes sportifs communautaires à but non lucratif soient admissibles au statut d'organisme caritatif. Les organismes sportifs communautaires, à l'instar de nombreux autres organismes volontaires, se demandent constamment comment recueillir les fonds dont ils ont besoin pour répondre à la demande de programmes, assurer la qualité des programmes, créer des emplois et investir dans la capacité future. Les sports créent des emplois, stimulent le tourisme, contribuent au renouveau économique des quartiers et peuvent même améliorer les compétences et la productivité au travail. En 2004, les Canadiens ont consacré 15,8 milliards de dollars au sport, qui a employé 262 324 Canadiens et concentré 2 % de tous les emplois et 1,2 % du PIB. Le sport représente actuellement 50 % du marché des commandites au Canada qui pèse 1 milliard de dollars (5), mais à peine 2 % du marché de la philanthropie qui pèse 10 milliards de dollars (6). Cela incite à croire que le secteur des sports communautaires doit percevoir la philanthropie comme une cible stratégique importante et s'évertuer à s'emparer d'une plus grande part de ce marché. Aujourd'hui les organismes de sports et de loisirs sont lourdement tributaires des revenus gagnés (65 % de leurs revenus en 2005), la majorité provenant des droits d'adhésion et des redevances au titre des produits et des services. Les dons ne représentent que 20 % des recettes et sont suivis par les fonds publics, à hauteur de 12 %. En 2007, 14 % des donateurs canadiens ont fait un don moyen de 58 \$ aux organismes de sports et de loisirs. Cela représente un recul de 4 % de la part des donateurs, qui était de 18 % en 2004, mais une hausse de 13 % du montant d'un don moyen (qui était de 45 \$ en 2004). Aujourd'hui, cependant, la plupart des organismes sportifs (à l'exception des associations sportives nationales) n'ont pas droit au statut d'organisme caritatif. La Cour suprême du Canada a décrété en 2007 qu'en vertu de la définition actuelle d'organisme caritatif utilisée au Canada, les associations sportives n'ont le droit au statut d'organisme caritatif que si leurs activités sportives sont complémentaires d'une fin caritative, comme l'éducation ou la lutte contre la pauvreté (7). Les organismes sportifs qui n'ont pas le statut d'œuvre caritative pâtissent d'un

inconvenient lorsqu'ils s'efforcent de recueillir des fonds, car les dons ne donnent pas droit à des reçus d'impôt pour activités de bienfaisance. Compte tenu des preuves des avantages des sports pour la vie sociale et la santé et de la crise émergente du financement des soins de santé qui résulte de l'inactivité physique et des maladies évitables, il semble parfaitement justifié de demander au gouvernement fédéral de déclarer les organismes sportifs communautaires admissibles au statut d'œuvre caritative, comme il l'a fait pour les associations sportives nationales. Le statut d'organisme caritatif contribuera à uniformiser les règles du jeu pour les organismes sportifs communautaires et leur permettra de mieux répondre à la demande de programmes, d'assurer la qualité de leurs programmes et de créer des emplois. Le gouvernement fédéral doit élargir la définition actuelle d'œuvre caritative pour que les organismes sportifs communautaires à but non lucratif aient droit au statut d'organisme caritatif.

(5) Norm O'Reilly, Canadian Sponsorship Landscape Study. Exposé donné à la conférence du CCC, 7 avril 2011. Diapo 17.

(6) Statistique Canada, 2007. Giving and Volunteering for Sports and Recreation Organizations. Consulté en juillet 2012, http://www.givingandvolunteering.ca/themes/volunteering_2007.

(7) Cristin Schmitz, « No charitable status for sports group ». The Lawyers Weekly, 19 octobre 2007. Consulté en juillet 2012, <http://www.lawyersweekly.ca/index.php?section=article&articleid=557>.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le gouvernement fédéral doit investir 2 % des 200 milliards de dollars consacrés chaque année aux soins de santé au Canada afin d'augmenter ses investissements dans la promotion de l'activité physique, des loisirs et des sports en raison de leurs effets favorables avérés sur la réduction des dépenses de santé. Chaque année au Canada, plus de deux tiers des décès sont attribuables à quatre maladies chroniques : les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète de type 2 et les affections respiratoires (8). Les facteurs de risque responsables de ces maladies, comme l'inactivité physique et une mauvaise alimentation, sont courants, en particulier chez certains groupes vulnérables, parmi lesquels les personnes âgées. L'activité physique joue un rôle essentiel dans la santé, le bien-être et la qualité de vie des Canadiens. Les gens physiquement actifs vivent plus longtemps et mènent une vie plus saine. L'augmentation du niveau d'activité physique contribue à prévenir et à gérer l'obésité et de nombreuses maladies chroniques qui ont souvent un rapport avec le vieillissement. Chez les adultes plus âgés, l'activité physique contribue également à améliorer la mémoire et les facultés d'apprentissage et à réduire les risques de pertes cognitives attribuables à la maladie d'Alzheimer et aux accidents vasculaires cérébraux. Chez les femmes, l'activité physique réduit très nettement le risque d'ostéoporose, de cancer du sein et de dépression en plus d'améliorer l'état de santé durant la grossesse. Les gens actifs sont plus productifs et ont plus de chances d'éviter les maladies et les blessures. Chez les plus jeunes, l'augmentation de l'activité physique et la pratique du sport servent également à : réduire les comportements à risque pour la santé; augmenter la sensibilisation au VIH et enrichir les connaissances sur les mesures préventives; et réduire les stigmates et améliorer la santé des gens qui vivent avec le VIH et le sida. L'activité sportive des jeunes adolescentes est également liée à une baisse du taux d'activité sexuelle, de grossesse et d'idées suicidaires. L'activité physique et le sport contribuent aussi à améliorer la santé mentale grâce à l'acquisition de compétences et à soulager la dépression des personnes de tous les âges. Le gouvernement fédéral doit profiter des bienfaits avérés du sport, des loisirs et de l'activité physique pour inciter les Canadiens à se livrer à plus d'activités physiques. Le gouvernement fédéral doit investir 2 % (ou 4 milliards de dollars) des 200 milliards de dollars qu'il consacre chaque année aux soins de santé classiques au Canada afin d'accroître ses investissements dans la promotion de l'activité physique, des loisirs et des sports en raison des effets

favorables avérés qu'ils ont sur la réduction des dépenses de santé.

(8) Agence de la santé publique du Canada, La Stratégie pancanadienne en matière de modes de vie sains 2010. Consulté en juillet 2012, <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/ipchlsinfo-spimmvsrens-fra.php>.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le gouvernement fédéral doit céder la responsabilité de la tenue de manifestations sportives assumée par Sport Canada à une agence autonome qui aura pour mission d'accroître le nombre d'activités sportives internationales que le Canada est chargé d'organiser. La mesure de productivité du travail correspond au produit intérieur brut (PIB) réel pour chaque heure travaillée dans le secteur des affaires au Canada. Le secteur des affaires exclut l'administration publique, les organismes sans but lucratif et le calcul, par le Système des comptes économiques nationaux, de la valeur de location des habitations occupées par le propriétaire. Les équipements sportifs communautaires aident les villes à attirer et à maintenir des travailleurs du savoir de grande valeur et des entreprises qui cherchent à les employer, et peuvent redorer le blason des quartiers défavorisés en procurant des emplois et en aidant leurs habitants à acquérir l'expérience, la formation et l'accréditation dont ils ont besoin pour postuler ces emplois. Dans le milieu de travail, les programmes de sport et de conditionnement physique peuvent réduire le taux d'absentéisme annuel de 1,6 jour par employé, ce qui se traduit par des économies annuelles de 1,1 % sur les salaires. Les employeurs attachent également de la valeur aux compétences transmissibles qu'acquiert les sportifs et les volontaires car ces compétences améliorent le rendement au travail. Le secteur des sports, des loisirs et de l'activité physique contribue à la productivité grâce à la tenue d'activités sportives et au tourisme sportif. La tenue de manifestations sportives a des retombées économiques sur la collectivité dans laquelle l'activité est organisée et sur la province/le territoire et le pays grâce à l'augmentation des nuits passées à l'hôtel, des repas pris au restaurant, du nombre d'emplois, des nouvelles constructions et de l'activité économique connexe. En outre, la tenue de manifestations sportives a des retombées sur la collectivité grâce à l'augmentation du bénévolat et de l'activité civique et au regain d'importance attachée à l'activité physique et à des collectivités en bonne santé; sans compter que cela renforce la capacité du système sportif et contribue à la conquête de l'excellence, à une hausse du taux de participation et à l'aménagement d'infrastructures sportives. Pour l'heure, tout le potentiel du tourisme sportif n'a pas encore été réalisé au Canada. L'approche de Sport Canada en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre stratégique d'accueil de manifestations sportives internationales du Canada n'a pas répondu aux attentes : on n'a pas conçu d'outils pour l'industrie et les partenariats établis avec des ONG, des municipalités et d'autres segments de l'industrie touristique n'ont pas été exploités de manière à accroître le nombre d'activités sportives internationales organisées au Canada. Le Canada doit adopter une approche beaucoup plus dynamique dans l'organisation d'activités sportives internationales, avec la hausse de productivité qui en résultera dans le secteur des affaires. À défaut de promouvoir l'organisation d'activités par Sport Canada, il faut suivre le modèle « À nous le podium », organisme extérieur qui gère le financement de l'excellence sportive à hauteur de 65 millions de dollars. Ce financement va directement dans les poches des entraîneurs et des athlètes et est déboursé conformément aux conseils des conseillers techniques d'À nous le podium. Grâce à l'organisation de manifestations sportives, on découvre un important savoir-faire politique en dehors de Sport Canada, notamment l'identification, les soumissions et la coordination de l'accueil de manifestations sportives internationales, et la fonction connexe qui consiste à promouvoir les visites au Canada, qui pourrait fort bien être exercée par le secteur privé et par des

sociétés d'État comme la Commission canadienne du tourisme. Le fait de confier la responsabilité de l'accueil non plus à Sport Canada mais à un organisme autonome capable d'organiser des manifestations sportives donnera une impulsion incontestable au tourisme sportif et à l'activité économique qui s'y rattache. Le rôle d'un organisme autonome sera de fournir des conseils, de coordonner et de contribuer au processus d'appel d'offres et d'organiser d'importantes manifestations sportives et jeux dans tout le Canada. Un organisme comme « À nous le podium » démontre la capacité des organismes autonomes dans le secteur du sport à dépenser les dollars du gouvernement fédéral de manière totalement transparente, responsable et efficace. Le gouvernement fédéral doit donc céder la responsabilité de l'organisation de manifestations sportives assumée par Sport Canada à un organisme autonome chargé d'accroître le nombre de manifestations sportives internationales que le Canada identifie et pour lesquelles il est le soumissionnaire gagnant.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

La santé des jeunes Canadiens – non pas le traitement mais la prévention des maladies – est le plus grand défi, car les jeunes disposent d'insuffisamment de lieux où se livrer à des activités physiques. Le gouvernement fédéral doit rétablir le programme Infrastructures des loisirs Canada (PILC) afin d'offrir un plus grand nombre de lieux pour que tous les Canadiens, en particulier les jeunes, puissent se livrer à une activité physique. Le quart des Canadiens sont obèses, de même qu'un quart des enfants et des jeunes. L'obésité est à l'origine de jusqu'à 18 maladies chroniques, ce qui entraîne un fardeau de 7,1 milliards de dollars au chapitre des soins de santé. Comme nous l'avons vu, si 2 % des dépenses annuelles consacrées aux soins de santé étaient investis dans la promotion de la santé et la prévention des maladies grâce aux sports, aux loisirs et à l'activité physique, on épargnerait des vies et l'on pourrait économiser des millions de dollars en dépenses de santé. La difficulté est que les Canadiens ne savent pas où se livrer à une activité physique pas plus qu'ils n'ont suffisamment de lieux où le faire. Le gouvernement fédéral doit remédier à cette dernière difficulté en investissant dans un programme d'infrastructures sportives et de loisirs. Le programme Infrastructures des loisirs Canada (PILC) était un fonds d'infrastructure qui a investi 500 millions de dollars dans des équipements de loisirs dans tout le Canada entre 2009 et 2011. Grâce à lui, on a pu rénover, moderniser et agrandir des infrastructures de loisir dans les collectivités canadiennes. Les infrastructures sportives et de loisir du Canada sont un fondement essentiel au réseau des sports et des loisirs – des lieux intérieurs et extérieurs où les personnes et les collectivités peuvent s'adonner à des jeux et se livrer à toutes sortes d'activités sportives et de loisir, depuis les jeux informels des enfants jusqu'aux ligues de loisir au travail, sans oublier les manifestations sportives internationales de haut niveau. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux en concertation avec le secteur des sports, des loisirs et de l'activité physique pour établir une stratégie pluriannuelle d'infrastructures sportives et de loisir de même qu'un fonds pluriannuel d'infrastructures sportives et de loisir. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement fédéral doit rétablir le PILC afin de répondre aux besoins permanents d'infrastructures de loisir, d'activité physique et de sports. La santé des jeunes Canadiens – non pas le traitement mais la prévention des maladies – est la plus grande difficulté, étant donné que les jeunes n'ont pas suffisamment de lieux où se livrer à une activité physique. Le rétablissement du programme Infrastructures des loisirs Canada devrait procurer un plus grand nombre de lieux à tous les Canadiens, en particulier aux jeunes, pour se livrer à une activité physique.